



Le président de l'Irak: «La décision m'appartient.»

Par [Elijah J. Magnier](#)

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Mondialisation.ca, 28 décembre 2019

ejmagnier.com 26 décembre 2019

Le président irakien Barham Salih a montré qu'il contrôlait le pays tout en illustrant son mépris pour la constitution irakienne. Dans un geste spectaculaire, Salih a tenté d'obtenir le soutien de la population en déclarant sa volonté de démissionner. Il a ensuite quitté les lieux pour Souleimaniye après avoir rejeté la décision de la plus large coalition parlementaire qui, selon l'article 76 de la constitution, doit nommer son candidat pour le poste de premier ministre de l'Irak. Lui seul décidera qui peut être désigné comme futur Premier ministre du pays, sans égard aux dispositions de la Constitution visant à respecter la volonté de la majorité parlementaire.

La démission du premier ministre par intérim Adil Abdel Mahdi et la difficulté à désigner un nouveau premier ministre démontrent jusqu'à quel point les partis politiques sont divisés, plus particulièrement la majorité chiite au parlement. Elles témoignent aussi de l'incapacité de l'Irak à unir ces groupes et les amener à s'entendre sur leur propre choix d'une seule et même personnalité irakienne chiite! Tout cela fait ressortir l'influence limitée de l'Iran en Irak. Mais qu'est-ce que l'avenir réserve donc à l'Irak?

La constitution irakienne donne à la plus large coalition parlementaire le droit de choisir son candidat et d'en transmettre le nom au président, qui annonce la candidature. Mais ce qui s'est passé dans le cas présent est anticonstitutionnel : le président Barham Salih a voulu retarder la nomination de la plus large coalition, Al-Bina', en demandant au parlement de confirmer l'identité de cette coalition. Il a réussi à gagner du temps en exprimant à al-Bina' sa volonté de « faire l'annonce après le sermon du vendredi de la Marjaya à Najaf ».,

Salih savait que la Marjaya avait pris la décision claire de ne pas intervenir en faveur ou à l'encontre de tout candidat ou coalition parlementaire. Le grand ayatollah Sayyed Sistani a tracé la voie à suivre par tout futur candidat : mettre fin à la corruption, déclencher des élections anticipées avec une nouvelle loi et instaurer un système judiciaire indépendant, en plus de créer des emplois, d'entendre les demandes du peuple, de protéger les protestataires et de mettre fin à l'intervention étrangère dans les affaires internes du pays.

Tous les politiciens et chefs des coalitions politiques ont interprété les directives de la Marjaya à leur manière.



القوى السياسية مطالبة بالتصدي لتصرفات رئيس الجمهورية غير المسؤولة بعد خرقه الدستور

كاف كتائب حزب الله

Hadi al-Ameri, qui dirige la coalition al-Bina', a affirmé à Bagdad que « la Marjaya a rejeté la candidature de Qusey al-Suheil comme futur premier ministre ». Mais des sources à Nadjaf ont qualifié tous les politiciens de « menteurs assoiffés de pouvoir qui refusent d'entendre les requêtes des protestataires ». En effet, Hadi al-Ameri a offert de se présenter lui-même, son offre ayant été rejetée par ses alliés qui ont jugé que sa candidature serait perçue comme une provocation par les protestataires..

Le président Barham Salih a retardé l'annonce de la candidature d'al-Suheil dans l'espoir que les protestataires la rejetteraient. Saleh voit al-Suheil comme une menace contre son propre candidat (Mustafa al-Kazemi) et ses visées politiques. En Irak, toute candidature peut être écartée en raison de la quasi-impossibilité de trouver un candidat qui convient à tous les partis politiques, qu'ils soient sunnites, chiites ou kurdes.

Le président Salih a écrit à Qusey al-Suheil pour lui dire qu'il avait « rejeté la répartition du pouvoir et des postes ministériels parmi tous les partis politiques qui avaient exigé cette condition préalable pour lui accorder leur appui ». Son stratagème consiste à déclarer : « Je présenterai ma démission et quitterai avec dignité. Les partis politiques veulent maintenir leur style de gouvernance corrompu, ce qui ne me convient pas. Je refuse de diviser le gâteau en parts offertes à ceux qui sont peu enclins à reconstruire le pays ». C'est ainsi que

Salih justifie sa violation de la constitution, m'a confié al-Suheil.

Des sources bien informées à Bagdad m'ont appris que « le président Salih a demandé à maintes reprises pourquoi Adel Abdil Mahdi ne reste pas au pouvoir comme Nouri al-Maliki, qui a été premier ministre par intérim pendant sept mois. Le pays peut attendre.»

Après que Qusey al-Suheil eut abandonné sa candidature, al-Bina', la coalition dominante, a décidé d'appuyer le gouverneur de Bassorah, Asaad al-Idani, pour occuper le poste de premier ministre. Cependant, le président Salih voulait attendre la fin du sermon du vendredi de la Marjaya avant de prendre sa décision, mais il s'est fait dire que Sayyed Sistani ne prendrait pas position. Salih a ainsi rejeté de nouveau le choix de la plus large coalition parlementaire et a exprimé, dans une lettre au parlement, sa volonté de démissionner (sans passer aux actes bien sûr).

Le président Salih retarde l'annonce de la nomination du nouveau premier ministre, une procrastination qui entraîne les protestataires dans les rues. La constitution semble n'avoir aucune importance et chaque politicien énonce ses articles selon son bon vouloir. Chaque coalition exige sa part de pouvoir en prononçant des mots comme « accord », « équilibre » et « compréhension », mais en faisant fi de la procédure constitutionnelle. Des différences marquées sont manifestes même au sein d'une même coalition. L'impuissance du pouvoir judiciaire irakien à imposer le respect de la constitution est évidente.

L'autre aspect important est la position de Sayyed Moqtada al-Sadr, le dirigeant du principal groupe parlementaire, qui ne fait partie d'aucune coalition. Moqtada a dit ne pas vouloir intervenir et s'est retiré de la consultation en vue de nommer un nouveau premier ministre. Dans les faits, il a rappelé aux candidats et aux dirigeants politiques quel est le pouvoir de la part qu'il dirige. Il a tweeté son rejet de Mohammad al-Sudani et d'al-Suheil et rappelé au gouverneur de Bassorah quelle est sa part dans le nouveau cabinet et quelles sont les positions des directeurs généraux. Moqtada compte non seulement le plus grand nombre de députés, mais aussi le plus grand nombre de ministres et de directeurs généraux.

Moqtada a proposé trois noms de candidats : Mustafa al-Kadhemi, Raheel al Ukeili et Faiq al-Sheikh Ali. En réalité, selon des sources dans le bureau de Moqtada, il soutient le chef du service du renseignement Mustafa al-Kadhemi. Le président Barham Salih s'est rallié au souhait de Moqtada en soutenant al-Kadhemi.

L'Iran n'a pas réussi à unir toutes les coalitions ou même une majorité de groupes politiques derrière un même candidat. Les politiciens irakiens montrent jusqu'à quel point ils sont divisés et que les efforts de l'Iran en faveur d'un candidat irakien sont voués à l'échec. L'impasse actuelle rappelle 2017, quand Hadi al-Ameri s'est opposé à la décision libano-syrienne de retirer les militants de Daech de la zone frontalière commune à Deir Ezzor. À une autre occasion, al-Ameri a rejeté la proposition de Qassem Soleimani d'unir ses forces à celles du premier ministre Haidar al-Abadi avant les élections parlementaires.



يجب عدم السماح بفرض
شخصيات معروفة
بعمالها للميركي
او بوضاعتها
ومجاهرتها بالفسوق

كاف كتائب حزب الله

Aujourd'hui, al-Ameri veut devenir premier ministre, en rejetant Qusey al-Suheil après l'avoir promu et en refusant d'appuyer al-Idani.

Pour la première fois depuis 2003, les USA semblent avoir pris leurs distances de la dynamique politique liée au choix d'un premier ministre en se gardant d'intervenir. Cela indique que le président Donald Trump est fort peu préoccupé de ce qui se passe au Liban, en Syrie et en Irak. Ce qui l'occupe et le préoccupe, ce sont les affaires intérieures et la menace économique sino-russe. Trump est occupé à imposer des sanctions à ses ennemis et alliés, sans se soucier de l'Irak.

L'Irak est entre les mains du président Salih, qui se sert des protestations comme prétexte pour accroître son pouvoir. Ce qu'il dit au parlement c'est : « La décision m'appartient ». Le président Salih viole la constitution tout en se cachant derrière les protestataires. Son offre de démission est une ruse pour demander le soutien des protestataires. Il veut montrer à la population qu'il s'oppose aux partis politiques. Salih sait fort bien que la population irakienne est très émotive et qu'elle se ralliera derrière lui.

La population peut rejeter et rejettera n'importe quels politiciens et candidats au poste de

premier ministre. Il est fort probable qu'Adil Abdel Mahdi restera premier ministre par intérim pour un certain temps, probablement jusqu'à ce qu'une nouvelle personnalité militaire prenne le relais. En 2020, l'Irak s'aventurera en terrain inconnu.

Elijah J. Magnier

Traduit de l'anglais par Daniel G.

La source originale de cet article est ejmagnier.com
Copyright © Elijah J. Magnier, ejmagnier.com, 2019

Articles Par : Elijah J. Magnier

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca